

2 ASSP

Bac pro ASSP Accompagnement, Soins et Services à la Personne

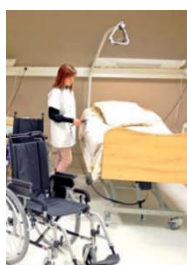


La SECONDE PROFESSIONNELLE ASSP

"Accompagnement, soins et Services à la Personne" est ouverte aux élèves de troisième de collège et de seconde Générale et Technologique (en réorientation).

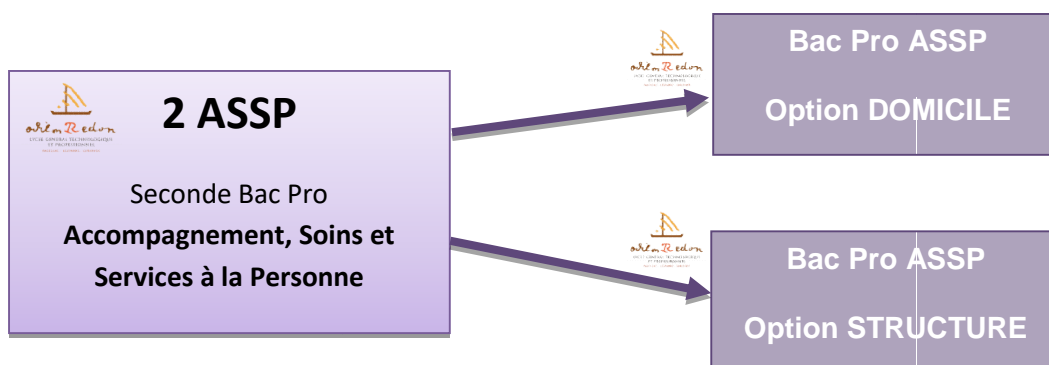


Le titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.



La seconde professionnelle Accompagnement, soins et Services à la Personne, regroupe des compétences professionnelles communes aux deux spécialités du baccalauréat professionnel ASSP et donne l'opportunité aux élèves d'acquérir des compétences professionnelles utiles tout en permettant de prendre suffisamment connaissance des métiers avant de faire son choix de spécialité.

A l'issue de la seconde ASSP, l'élève pourra choisir sa spécialité, au lycée Odilon Redon, en **Bac ProASSP Option Domicile** ou **Option Structure**.



[Lycée Odilon Redon
de Pauillac](http://www.lycee-redon-pauillac.fr)



Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne :

- [option A à domicile](#)
- [option B en Structure](#)